



Motion de l'UMR TRACES contre la mise en place des « CNRS Key Labs »

Nous, membres du laboratoire TRACES, exprimons notre ferme opposition au projet des « CNRS Key Labs » annoncé par Antoine Petit le 12 décembre 2024 aux directrices et aux directeurs des laboratoires du CNRS[1]. Cette initiative délétère s'oppose aux principes fondamentaux de la recherche publique et menace l'intégrité du système scientifique français. Elle s'inscrit par ailleurs dans une politique budgétaire d'austérité pour l'ESR[2] et l'ensemble des services publics.

Nous dénonçons ce projet pour les raisons suivantes :

- Atteinte à la liberté académique : Le système Key Labs compromet les fondements mêmes de la recherche, sa diversité et son originalité. En favorisant certains laboratoires et thématiques jugés "stratégiques", il met en péril la recherche fondamentale et exploratoire et risque d'accroître une compétition stérile. Or, la liberté académique dépend des moyens humains et financiers accordés aux universités et aux laboratoires. Elle ne peut en aucun cas répondre uniquement à une logique de performance et de marché.
- Inégalités accrues : La concentration des ressources destinée à un quart des laboratoires existants engendrerait des disparités injustifiées et fragiliserait davantage encore l'écosystème scientifique dans sa diversité et son engagement dans la formation par la recherche.
- Précarisation : Le modèle proposé favorise des financements ponctuels plutôt qu'un soutien durable, menaçant la stabilité du personnel de l'ESR.
- Défaut de transparence : L'absence de concertation avec la communauté scientifique et le manque de clarté sur les critères de sélection des Key Labs, sont tellement opaques qu'ils en demeurent à ce jour incompréhensibles.
- Contradiction avec les principes d'évaluation : Ce projet s'oppose à la volonté affichée du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur de privilégier des critères qualitatifs dans l'évaluation de la recherche.
- Remise en cause de l'indépendance des sections : Nous refusons toute évaluation à deux vitesses qui discriminerait les chercheurs selon leur appartenance ou non à un Key Lab, d'une part, et le renforcement des personnels de ces « super-structures » au travers des recrutements, d'autre part.

Nous appelons à ce que :

- les directeurs et directrices adjoint.e.s scientifiques des Instituts du CNRS fassent publiquement part de leur position sur la mise en œuvre du projet « CNRS Key Labs » ;
- la Présidence de l'université Toulouse Jean Jaurès fasse publiquement part de sa position sur la mise en œuvre du projet « CNRS Key Labs ».

En l'absence de retrait du projet « CNRS Key Labs », l'AG est favorable à ce que l'ensemble de la direction de l'UMR TRACES s'engage, aux côtés des autres DU, dans une action collective (grève administrative ou démission).

Nous demandons à la direction de notre unité de relayer notre opposition au déploiement de ce label.

Voté en assemblée générale à l'unanimité le lundi 27 janvier (59 votes pour)

[1] <https://www.cnrs.fr/fr/actualite/quand-le-cnrs-mobilise-ses-laboratoires-bilan-dune-journee-exceptionnelle>

[2] À ce jour, le total des coupes budgétaires atteint 1,183 milliard d'euros par rapport à la loi de finances initiale 2024.

Destinataires

Antoine Petit, Pdg du CNRS

Elisabeth Borne, Ministre de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Philippe Baptiste, Ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Emmanuelle Garnier, Présidente de l'Université Toulouse Jean Jaurès

Stéphane Blanc, Directeur de CNRS Ecologie et Environnement

Françoise Gourmelon, Directrice adjointe scientifique

Marie Gaille, directrice de CNRS Sciences humaines et sociales

Olivier Coutard, Président du Conseil Scientifique du CNRS

Michel Raymond, Président du Conseil Scientifique de CNRS Ecologie et Environnement

Claire Manen, présidente de la section 31 du CoNRS

Frédéric Hurlet, président de la section 32 du CoNRS

Valérie Boussard et Giancarlo Faini, présidents de l'ADL